

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 09 DECEMBRE 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le lundi neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.**

Date de  
convocation :  
03 décembre 2024

Mis en ligne :  
12 décembre 2024

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : 29

Présents : 23  
Votants : 28  
Quorum : 15

**Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VALLÉE Priscilla ;

**Procurations de vote et mandataires :** LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

**Absent :** GARNIER Chrystèle.

Monsieur Damien GEZEQUEL est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 03 décembre 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

### **Point N° 10**

#### **Délibération n°2024-119. CULTURE : Photofolie - Attribution des prix**

Rapporteur : L.TORTELLIER

- VU** le code général des collectivités territoriales,
- VU** l'avis du jury Photofolie réuni le samedi 12 octobre 2024 salle de l'Eclat,
- VU** les votes du public dépouillés le 24 octobre 2024,
- VU** l'avis de la commission culture vie associative en date du 28 novembre 2024,

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ**

**D'ATTRIBUER** les prix suivants et leurs récompenses aux lauréats de l'édition 2024 de *Photofolie* :

- Prix noir et blanc à Gérard Renoul, demeurant à Domloup, 100 € pour sa série « Rennes Sud sous la neige, en argentique ».

- Prix couleur à Jean-Marc Conan, demeurant à Saint-Grégoire, 100 € pour sa série « Extérieur nuit ».
- Prix créativité à Pascal Gilois, demeurant à Vezin Le Coquet, 100 € pour sa série « Dans le silence blanc ».
- Prix technique à Christine Aubert, demeurant à La Chapelle des Fougeretz, 100 € pour sa série « Haute vitesse ».
- Prix débutant à Thaïs Texier, demeurant à Thorigné-Fouillard, 100 € pour sa série « People in NYC ».
- Prix du public à Sylvie Jacquelinet, demeurant à Saint Grégoire, 100 € pour sa série « le rouge et le noir ».

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE**

